

Sup Pyrénées : le salon de la formation supérieure des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège, du Gers, et du Sud de la Haute-Garonne

Présentation

Organisé par la Région Midi-Pyrénées, le Salon Sup Pyrénées est le salon des formations post-bac des départements des Hautes-Pyrénées, du Gers, de l'Ariège et du sud de la Haute-Garonne. Cette 3^{ème} édition a pour objectif d'informer les lycéens sur les formations supérieures qui existent près de chez eux.

3000 jeunes sont attendus le jeudi 17 février au salon Sup Pyrénées qui sera également ouvert au grand public le lendemain.

Au programme : jeudi 17 et vendredi 18 février

Jeudi 17 février :

9h00-17h00 : Le salon Sup Pyrénées est ouvert aux lycéens et apprentis de la région.

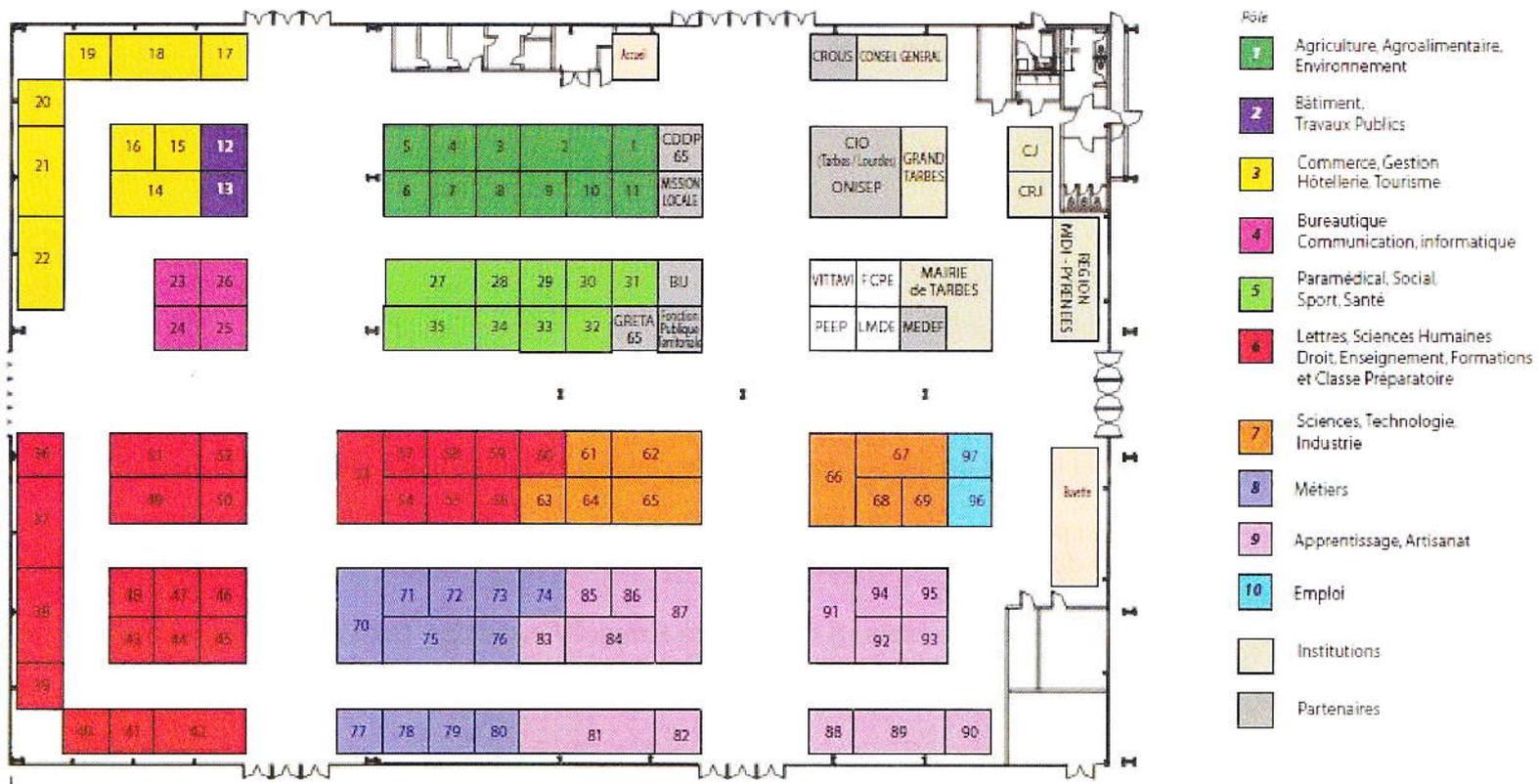
A noter, à 10h00 : Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées, inaugure le salon Sup Pyrénées et visite les stands en présence des professionnels et acteurs de la formation post-bac.

Vendredi 18 février :

9h00-19h00 : Les rencontres « Formations, Métiers, Emploi » organisées par la ville de Tarbes sont ouvertes au public.

Les exposants

- **115** stands répartis en **10** pôles thématiques
- **200** exposants accompagnés d'étudiants présentent leurs formations
- **98** organismes représentés : lycées, instituts, IUT, Universités, métiers...



L'action de la Région Midi-Pyrénées en faveur de l'enseignement supérieur

Midi-Pyrénées investit un budget annuel moyen de plus de **30 M€** pour l'enseignement supérieur et la vie étudiante. La Région Midi-Pyrénées a soutenu la candidature du PRES Université de Toulouse au Plan Campus. Elle s'est engagée aux côtés des collectivités locales et a décidé d'ajouter, aux efforts déjà consentis pour l'enseignement supérieur, **25 M€** pour Toulouse Campus.

La Région agit en faveur du logement étudiants

Au titre du Contrat de Projets Etat / Région 2007-2013, la Région accentue ses efforts pour les étudiants en mobilisant **70 M€** pour les bâtiments d'enseignement supérieur et **20 M€** pour la vie étudiante et les logements étudiants.

Trop d'étudiants ne peuvent accéder à un logement faute de garant. Pour remédier à ce problème, la Région, en partenariat avec le PRES Université de Toulouse, gestionnaire du dispositif, et le CROUS, se porte garant auprès d'un bailleur pour la location d'un logement par un étudiant: **606 garanties régionales ont été accordées à ce jour.**

Midi-Pyrénées Horizons : les nouvelles aides de la Région à la mobilité des étudiants

Consciente de l'importance que la mobilité revêt dans un cursus universitaire, la Région accompagne les jeunes dans leurs projets d'études à l'étranger. Avec des bourses régionales sur critère social de 300 € par mois, elle accompagne la mobilité des étudiants boursiers de l'Etat pour leurs études ou stages dans le monde entier.

Les chèques forfaitaires de 600 €, tels que le Chèque Eurocampus, sont accessibles sans critère social et cumulables avec le dispositif précédent. Ils permettent d'effectuer une mobilité au sein de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée (Catalogne, Baléares), vers les régions partenaires de la coopération décentralisée. A ce jour, **2 200 étudiants ont bénéficié de ces bourses.**

Pour solliciter une bourse d'études ou de stages à l'étranger, les étudiants peuvent consulter et déposer directement leur demande sur le site Internet de la Région : www.midipyrenees.fr (rubrique « apprendre – se former ? »).

Se déplacer moins cher : des tarifs transports aidés par la Région Midi-Pyrénées

Le « poste transport » représente une part importante du budget d'un étudiant. Midi-Pyrénées, grâce à la « **Carte Midi-Pyrénées étudiants** » et à « **l'Abonnement élèves, étudiants, apprentis** » leur permet de réduire leurs dépenses.

A noter : pour la journée du jeudi 17 février, la Région prend à sa charge les transports des jeunes inscrits au Salon Sup Pyrénées.

Informier et orienter les jeunes en un clic

Le Conseil régional a récemment créé un site internet regroupant en un seul et même portail toutes les questions concernant leurs projets d'avenir. Son nom : www.aioa.midipyrenees.fr, « *Accueil, Information, Orientation et Accompagnement* ». Ce « sélectionneur de sites » facilite les démarches des usagers en guidant vers les portails et les informations les plus adaptés aux besoins.